



PV Conseil de Paroisse intermédiaire **4 mars 2024**

Ordre du jour :

1. Réception de Madame Sandra Saenz en vue d'en engagement pour salle St Sylvestre et nettoyage de l'église.
2. Bâtiments :
 - échafaudage 2025 dans l'église pour l'orgue.
 - Spots allées latérales église.
 - Rendez-vous pour la Pompe à Chaleur (PAC) salle St Sylvestre.
 - Devis Julien Lambert.
 - Horloge salle St Sylvestre.
3. 17 mars : messe, 90 ans Xavier Lingg, apéro après messe.
4. Adresse e-mail paroisse de Compesières.
5. Nouvelle candidature pour le Conseil de Paroisse.

Engagement Madame Sandra Saens.

Madame Saens a été convoquée par Bernard Blondin pour prendre connaissance des demandes de la Paroisse en vue d'un engagement.

-Location Salle St Sylvestre : donner les clés pour les personnes qui louent la salle, visite des locaux et contrôle de la salle, cuisine et toilettes après location, en concordance avec Bernard Blondin.

-Eglise : 1h30 par semaine pour nettoyage de l'église, sacristie et local de services. Gisèle va faire le tour du nettoyage demandé, avec Sandra, le jeudi 14 mars à 14h.

Bernard et Annick Roman vont éditer un contrat d'engagement en bonne et due forme.

Tarif des prestations CHF 28.- de l'heure toutes charges incluses.

Entrée en service : 1^{er} avril 2024.

Bâtiments.

-Suite à la rencontre avec Charles Steiger, en vue des échafaudages dans l'église pour monter les charges sur la Tribune, André Crettenand nous met en garde sur le plancher de l'église qui n'est pas fait pour supporter une grosse charge. Il va se renseigner auprès de l'entreprise qui l'a posé en vue d'une adaptation.

-Plutôt que de prendre une grande partie de l'allée de droite dans l'église pour entreposer du matériel, prévoir un container à placer devant le mur du cimetière jusque dans le renforcement du clocher à droite ?

Prévoir avec Bernard Boymond un seul spot qui éclaire la nuit de façon automatique devant le Christ et devant la Vierge et non pas toute la rangée des lumières. Christophe se charge d'avertir Bernard et met un papier indicatif sur les 2 boutons dans l'armoire à la sacristie.

Bernard Blondin et Christophe Cortiglia ont rendez-vous le 13 mars 2024 à 10h.30 avec la maison Stucker : sous-traitant de la maison Meyer Tobler qui a installé la PAC, et un ingénieur de Energgestion, chargé de projet, en la personne de Monsieur Martial Goetz pour une analyse complète de la Pompe à chaleur (PAC) de la salle St Sylvestre.

En effet Madame Veseli Valbona, secrétaire technique de la maison Stucker, ne comprend pas la raison des multiples pannes survenues durant l'hiver 2023-2024 .

Lors des nombreuses pannes qui se sont produites ces derniers mois, c'est Bernard Blondin qui reçoit l'appel de panne et doit ensuite avertir la maison Stucker. Il désire que ce soit directement le technicien de la maison Stucker qui soit informé en premier.

Bernard Blondin va demander un devis à Monsieur Pascal Charvet pour le mur extérieur de la salle qui s'effrite, côté Salève. (problème d'humidité)

C'est un devis très important à obtenir pour faire valoir la garantie décennale (10 ans) auprès de l'entreprise qui a construit la salle.

Trois devis ont été demandés à Julien Lambert :

- Parquet couloir 1^{er} étage de la salle St Sylvestre, le parquet est très sollicité à cet endroit et n'a pas été posé en conséquence. Il gondole à différents endroits, Julien va le coller au sol et l'adapter le long des murs.

-Revoir la porte principale de la salle St Sylvestre qui est très sollicitée et mal adaptée aux nombreuses manipulations.

-Les 2 portes battantes de l'église vont être fermées à clé de façon automatique durant la nuit, mais ce travail ne sera exécuté qu'après les travaux d'installation du futur orgue, fin 2025.

17 mars 2024

Jean-François Mabut avait prévu une soupe de Carême après la messe mais suite à un cambriolage dans l'appartement de Xavier Lingg, résident de l'appartement appartenant à la paroisse à Croix-de-Rozon, il a appris que Xavier a demandé la salle St Sylvestre pour fêter en petit comité ses 90 ans et tenait à célébrer la messe du jour.

Claude Magnin, chef de chœur de la chorale paroissiale a pris contact avec lui pour préparer des chants et a demandé à Asami, organiste, d'accompagner la chorale pour l'occasion.

Gisèle a contacté les présidents des CP de Veyrier et Troinex pour les informer de cet anniversaire et leur demandé s'ils étaient d'accord de participer à un cadeau collectif et à l'apéritif qui suivra la messe.

Jean-François Mabut se charge de l'achat d'un bon cadeau dans une librairie (CHF 100.- par paroisse) + un livre souvenir. Il remettra ce cadeau au nom des 3 paroisses Salève à la fin de la messe avec un message approprié.

Il n'y aura donc pas de soupe de Carême cette année.

E-mail de la Paroisse de Compesières

Monique ne tient plus à recevoir les messages concernant la paroisse, elle demande d'en être déchargée.

Gisèle va voir avec Karine Stachelscheid comment faire pour changer le destinataire.

Jean-Michel Galster, sollicité par Gisèle Gaud, serait d'accord de participer comme membre au Conseil de Paroisse. Tous les membres du CP présents sont très contents d'une nouvelle recrue et accepte favorablement ce nouveau membre.

Gisèle lui transmet les dates des prochains CP et les PV des 3 dernières réunions depuis le 13 novembre 2023, ainsi que « la lettre aux paroissiens » suite à la démission de Jean-François Mabut.

Charrot, le 5 mars 2024 – Gisèle Gaud